

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 71 (1981)

Rubrik: Invitation au 75e anniversaire des Archives suisses de la chanson populaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Invitation au 75^e anniversaire des Archives suisses de la chanson populaires

C'est en automne de l'année 1906 qu'on avait fondé à Bâle les Archives suisses de la chanson populaire; elles avaient pour but de recueillir les chansons populaires suisses, de les analyser et de les mettre à la disposition de la science ainsi que des chanteurs et chœurs suisses. Trois sociétés avaient pris l'initiative de fonder cette institution et en assuraient au début la responsabilité: la Société suisse des traditions populaires représentée par Edouard Hoffmann-Krayer et surtout par la personne la plus compétente alors en matière de chanson populaire, John Meier; ensuite la Société suisse de pédagogie musicale représentée par Alfred Leonz Gassmann et enfin la Société des instituteurs suisses dont Otto von Greyerz était le délégué.

Pour assurer un travail consciencieux dans les régions de langues romanes en Suisse, on avait créé déjà au printemps 1907 une commission spéciale pour la Romandie. En Suisse alémanique, on se contentait de classer les chansons populaires que les amis des traditions nous envoyaient; en Suisse romande par contre, Artur Rossat a recueilli ces chansons par une enquête systématique dans tous les cantons de langue française. Ainsi il a amassé en peu de temps plus de 5000 chansons. (Une partie de ces chansons a été publiée dans les volumes 13, 22 et 23 de la collection d'études scientifiques de notre société.) Pendant les décennies suivantes, on a continué l'enquête sur place tout en modernisant la méthode (bande magnétique) en Valais (H. In der Gand, P. Stöcklin), dans les Grisons (H. In der Gand, A. Maissen, T. Dolf, A. Geering) et au Tessin (A. Geering).

Les Archives suisses de la chanson populaire forment une section de la Société suisse des traditions populaires. Pour célébrer les 75 ans d'existence des Archives, elle organisera avec le concours de la Société suisse de musicologie un colloque interdisciplinaire qui aura lieu du 21 au 22 novembre 1981 à Bâle. A ce colloque ayant pour titre «Recherche dans le domaine de la chanson populaire» on discutera des tendances actuelles et des buts de cette science, ainsi que de la réalisation de ces chansons dans la pratique. Le programme prévoit des conférences (en langue allemande), un concert de la Schola Cantorum Basiliensis basant sur le chansonnier de Johannes Heer de l'an 1510, un banquet en commun avec un concert de chansons suisses commenté (exécutants: Urs Hofstettler pour la Suisse alémanique, Claude Rossat pour la Romandie, Aita Birt et Men Steiner pour le rhéto-roman, Pietro Bianchi assisté par Amos Benelli et Danièle Zulliger pour le Tessin) et enfin une discussion entre tous les chercheurs et les exécutants sur le sujet: Chansons populaires – pour qui

et à quoi bon? Les manifestations sont publiques. Nous serions heureux de pouvoir saluer nombreux les membres romands de notre société, les membres des Grisons et du Tessin à l'occasion de ce jubilé. Nous prions les intéressés de s'adresser aux Archives suisses de la chanson populaire (Augustinergasse 19, 4051 Bâle, tél. 061 – 25 99 00) pour demander le programme détaillé et la carte d'inscription. Le comité

Médecine populaire

(Suite de l'article F. S. 71 [1981] p. 36 – 37)

Pour le charbon ou les Abscès, qui viennent à la langue des Boeufs ou autres Bêtes à cornes

Il y a quelques Années que le Bétail fut attaqué dans Quelques provinces de France d'un abscess ou chancre à la langue qui en fit mourir une tres grand nombre, avant qu'on eut trouvé le remede qui suit:

Prenez de l'ail, du Poivre & du Sel. Piles le tout ensemble, & le mettez dans du vin ou du vinaigre, avec lequel vous laverez la Plaie plusieurs fois le jour, en observant de ratisser auparavant l'endroit malade avec une Cuilliére ou autre instrument.

Quelques fois les bords de la Plaie deviennent durs & galeux. Pour cela vous prendrés le bout d'un Morceau de fer trampé dans l'esprit de vitriol. On procurera la chute de l'éceve, en lavant souvent la plaie avec du vin, dans lequel on aura mis du Miel comun, du Sel & de l'ail pilé & un peu d'eau de vie. Pendant le traitement il est necessaire de purger l'animal deux ou trois fois avec un demi quart de pot de vin, une tête d'ail pilée, deux gros de fleur de soufre & une once & demi d'assafoetida.

Pour la Toux

Faites leus boire de la Décoction d'hysope & manger des racines de poureaux pilées avec du pur froment: ou bien faites leur boire pendant sept jours de la décoction d'armeise.

Pour doner apétit au Bétail

Prenes du Sel & du vinaigre & frottes leurs en la bouche

Pour empêcher qu'on ne tire le Lait aux vaches Mettes de l'herbe de Mille-fleurs dans l'écuri & personne n'y pourra rien.

Pour une Vache qui a perdu son lait

Prenez du pourpier, dela-véronique & du sel avec de la leche & donez en tout pulverisé à la bete.